

## Réunion janvier 22/01/25 // Salle plurielle // 20h-21h30

Présents : 7

### ● points sur les travaux lyon1

- Friche du Bon pasteur jardin « Mont sauvage » : espace vert qui sera inauguré en mai. Les travaux d'aménagement débuteront le 27 janvier 2025. **Le jardin ne sera pas fermé la nuit.**
- Les idées budget participatif sont consultables (Oyé) : il peut être intéressant de les parcourir pour se rapprocher d'autres projets. Commençons par créer un compte CDQ sur la plate-forme Oyé. Le vote aura lieu début mai pour départager les idées.
- salle Rameau : les travaux reprennent. **La ville de Lyon est propriétaire ; il y a un bail emphytéotique avec le groupe SOS.**
- Mise en travaux du secteur Tobbie Robatel dès le 24/02/25
- Mise en travaux de l'impasse Adamoli en février 2025
- cour Truffaut : est-ce un espace public? Est-ce que la Mairie va installer du mobilier : bancs? table pique-nique? **C'est un espace privé, partagé entre les différents occupants (dont la Ma1). C'est pour ça que nous n'avons pas besoin de faire de demande OTEP pour occuper l'espace mais qu'en revanche la demande de mise à disposition doit passer par l'un des occupants et être validée par tous. Il n'est pas prévu d'y installer du mobilier.**
- Aménagements Boulevard de la Croix Rousse : une réunion publique en mars prochain afin de présenter aux habitant.e.s le projet d'aménagement du bas du boulevard (côté Génétty/Duplat).
- Plantation rue Prunelle avec les riverains qui aura lieu cette semaine : le 22/01. Inauguration prévue le 20/02. La rénovation des escaliers peints est prévue normalement pour le printemps (en cours).

- Escaliers peints : Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez voter pour choisir le prochain escalier peint : Votez pour les prochains escaliers peints du 1er arrondissement | Framaforms.org Vous avez jusqu'à fin janvier !

- portrait d'un membre CDQ, [prendre RDV avec la Mairie](#)

- **APICQ : appel à projets à l'initiative des conseils de quartier**

- projection ciné plein-air : samedi 13 septembre 25

- Date limite de dépôt du dossier :le 3 février 2025

Lors du dernier conseil ( 11 décembre 2024) ce sujet a été longuement abordé avec la présence également de » Aquarium Ciné Café : «une séance de cinéma en plein air étant l'axe principal du projet autour de l'image avec les habitants du quartier.

Ce projet ne pourra pas cependant devenir pérenne par le biais des APICQ. nous devons trouver des initiatives,des sponsors ? Afin de le financer ultérieurement. Voir aussi quel partenariat serait possible avec l'association de la place chardonnet.en effet nous ne ne pouvons en tant que conseil de quartier gérer une trésorerie.

Noémie va rédigé un compte rendu avec photos de notre dernière initiative afin d'étayer le futur projet.

La kafetomomes tiendrait la buvette. Plusieurs idées de projection de film (français, étranger,animation).

Voir si ce projet peut être présenté une autre année dans le cadre des fêtes d'été.de la ville Tout le monde dehors.

- 3 films sont mis au vote avant l'été: [peut-on accéder à la plateforme Oyé ? Demande en cours](#)
- CinéMioches sont partants pour cette nouvelle édition
- buvette provision cette année pour la suite? voir avec les Chardonneurs
- pérennisation : voir financement TLMD, buvette?
- Gypsy Lyon Festival : ciné concert 21 mars 2025 + buvette : films gratuits (semaine du court), musiciens bénévoles, matériel gracieux.

- idée pour un budget futur : 1000€ au max de buvette + TLMD
- **Fête de quartier des CDQ**, annuée en septembre 2024, reporté en mai 2025 : réunion le 30 janvier avec les Centres Sociaux et Les Chardonneurs et CDQ Ouest des Pentes
- **questions diverses :**
  - Nouvelles réglementations énergie bâtiments : comment la Mairie Lyon1 peut-elle informer les habitants suite à Réunion d'information "La rénovation énergétique du bâti" ? une nouvelle réunion ? Diffuser le document utilisé lors de la précédente réunion ? qui s'était tenue le 1er décembre 2022, à 18 h , à la Mairie du 1er . **La Mairie vient de faire une nouvelle commande de ces guides. Il est par ailleurs disponible en version numérique sur le site de la MA1 :**  
<https://www.calameo.com/read/006774407e86cbb237956>.  
 Il n'y a pas de nouvelle réunion prévue pour le moment sur le sujet mais c'est possible si c'est une demande des habitant.e.s.
  - Locations meublés courte durée : rappel des règles appliquées à Lyon?  
**la nouvelle réglementation appliquée depuis avril 2022 est re-détaillée ici :**  
<https://www.lyon.fr/actualite/urbanisme/encadrement-des-meubles-de-tourisme> .

En gros : Un appartement loué moins de 120 jours par an devra obligatoirement obtenir un numéro d'enregistrement à faire figurer sur l'annonce.

Au-delà de 120 jours, les règles sont les mêmes que pour la location des résidences secondaires. À savoir : si le bien fait moins de 60m<sup>2</sup> , il faut demander une autorisation pour 9 ans à la Ville ; au-delà de 60m<sup>2</sup> , il faut compenser par la mise sur le marché locatif d'un appartement équivalent dans le même arrondissement (dans les 1er, 2e , 4e arrondissements ainsi que dans le Vieux-Lyon et une partie des 3e , 6e et 7e arrondissements). Si le bien est détenu par une personne morale, la compensation s'applique dès le 1er mètre carré.

● **les prochaines dates des réunions de CDQ : les mercredis à 20h**, salle plurielle du bas, dans la cour Truffaut, à côté de Pilo

- 19 février 2025
- 19 mars 2025
- 16 avril 2025
- 21 mai 2025
- 18 juin 2025